

Conseil en bref



DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 17 juin 2025

Administration générale

Adoption – Politique de santé et sécurité au travail

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la Politique de santé et sécurité au travail.

Nomination du directeur du service de la gestion du territoire

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau entérine l'embauche effective de Monsieur Thomas Rozsnaki-Sasseville au poste de directeur du service de la gestion du territoire, et ce, selon les conditions de travail établies.
- Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de travail conclu avec Monsieur Rozsnaki-Sasseville.

Nomination du directeur du service de développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau entérine l'embauche effective de monsieur Sabin Parent-Johnson au poste de directeur du service du développement économique, et ce, selon les conditions de travail établies.

- Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de travail conclu avec Monsieur Parent-Johnson.

Autorisation – Nomination du Coordonnateur du service du développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau entérine l'embauche effective de Monsieur Félix Laveault Allard au poste de coordonnateur du service du développement économique, et ce, selon la politique des conditions de travail des cadres intérimaires de la MRCVG.

Octroi du contrat 250423 – Refonte du Site Web de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat 250423 à Prosomo inc. au montant de 33 030 \$, taxes en sus, et de prendre les sommes requises dans le FRR volet 3.
 - D'autoriser les dépenses relatives aux options demandées au Bordereau de prix, s'élevant à un total de 4 510 \$, taxes en sus, s'il est déterminé que ces options sont requises à la suite de la rencontre de démarrage avec l'adjudicataire.

Octroi du contrat 250220 – Numérisation des dossiers d'évaluation foncière

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 250220 à Les Entreprises Numeriz Inc. au montant de 0,03 \$ par page et de 0,99 \$ par plan numérisé et de prendre les sommes requises à même le surplus accumulé de la partie 1 du budget.

Report de la date du dépôt de rôles d'évaluation en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale – TNO

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander un report de la date du dépôt du rôle des Territoires non-organisés de la MRCVG (NR830) au 1er novembre 2025.

Annulation de la résolution 2025-R-AG161 « Entérinement du contrat suite à la recherche de prix AO250304 – Achat d'une remorque dans le cadre des travaux d'entretien annuels sur la Véloroute des Draveurs »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'annuler la résolution 2025-R-AG161 « Entérinement du contrat suite à la recherche de prix AO250304 – Achat d'une remorque dans le cadre des travaux d'entretien annuels sur la Véloroute des Draveurs ».

Octroi de commandite – Fondation Branchaud

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant de 1 000 \$ à la Fondation Branchaud et de puiser cette somme à même le Fonds de développement régional.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses telles que présentées via le formulaire prévu à cet effet.

Entérinement – Embauche de préposés à l'information touristique

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche des préposés à l'information touristique nommés dans la présente résolution.

Autorisation – Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme stations de nettoyage d'embarcations

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le dépôt d'un projet dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et d'autoriser Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer et à agir pour et au nom de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre du projet déposé.

Autorisation - Octroi de contrat - Services professionnels visant une description technique des limites du Parc du 31 milles en vue de l'obtention du statut de Parc Régional

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine à octroyer le contrat de service professionnels pour la réalisation d'une description technique des limites du Parc du 31 milles en vue de l'obtention du statut de Parc Régional.
- Il est également résolu d'autoriser Mme Courchaine à signer tous documents relatifs à cette démarche de description technique.

Conseil

Autorisation de signature – Addenda - Entente spécifique (ES-2024-95-108)

- Il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la signature de l'addenda à l'entente spécifique (ES-2024-95-108) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- Il est également résolu de désigner madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à titre de signataires de cette entente spécifique.

Demande au ministre de la Cybersécurité et du Numérique – couverture cellulaire et Internet

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De demander au ministre de la Cybersécurité et du Numérique monsieur Gilles Bélanger de rectifier le discours livré lors de l'Assemblée des MRC tenue en mai 2025, discours qui porte atteinte à la population de l'Outaouais en la qualifiant de « pauvre »;
 - De demander au ministre Bélanger l'établissement d'un plan d'action clair et d'un échéancier de travaux spécifiques à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
 - De demander au ministre Bélanger de poursuivre la promotion en collaboration avec le fournisseur Internet « Starlink » afin d'allouer une extension du rabais accordé aux résidents non branchés au-delà de la fin juin 2025, date butoir identifiée ou de fournir la fibre à ces résidents;
 - D'exiger du Ministre, l'établissement d'une solution permanente en matière de couverture cellulaire et Internet sur tout le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau tel que promis par le Premier ministre François Legault, sous condition que le résident bénéficie d'une installation d'Hydro-Québec ;
 - De transmettre la présente résolution aux 17 municipalités de la MRCVG pour appui, au premier ministre du Québec monsieur François Legault, au ministre responsable de la région de l'Outaouais monsieur Mathieu Lacombe, au député de Gatineau monsieur Robert Bussière, à la Conférence des préfets de l'Outaouais, à la FQM;
 - De transmettre la présente résolution aux médias locaux et régionaux.

Opposition à la disposition du Projet de loi 97 concernant la gestion des travaux sylvicoles non commerciaux

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la demande visant à maintenir les entreprises forestières à titre de gestionnaire des travaux sylvicoles non commerciaux sur les terres du domaine de l'État;
 - De s'opposer à la disposition du Projet de loi 97 qui vise à transférer cette responsabilité aux usines;
 - De transmettre copie de la présente résolution à madame la ministre Maïté Blanchette Vézina, au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ainsi qu'aux MRC de l'Outaouais.

Adoption – Mémoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau portant sur le Projet de Loi 97 – Loi visant principalement à moderniser le régime forestier

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le mémoire intitulé "Mémoire – Projet de loi 97 : Loi visant principalement à moderniser le régime forestier", tel que présenté, et de le transmettre aux autorités compétentes, dont le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, dans le cadre de la consultation publique.

Note au procès-verbal – Dépôt du rapport annuel 2024 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Le rapport annuel 2024 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est déposé aux membres du Conseil. Les membres du Conseil désirent également souligner l'excellent travail de madame Natacha Desjardins, agente de communication, qui a produit en entier le rapport annuel pour l'année 2024.

Gestion financière et administrative

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 21 mai au 17 juin 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques MRC pour la période du 21 mai au 17 juin 2025, totalisant un montant de 535 013,07 \$.

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 21 mai au 17 juin 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des prélèvements bancaires pour la période du 21 mai au 17 juin 2025 totalisant un montant de 399 584,54 \$.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 17 juin 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 17 juin 2025 totalisant un montant de 194 750,63 \$.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 17 juin 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 17 juin 2025 totalisant un montant de 13 164,00 \$.

Adoption de la liste de contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires – Période du 21 mai au 17 juin 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste de contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires pour la période du 21 mai au 17 juin 2025.

Note au procès-verbal - Dépôt – Rapport d'étape en date du 1er mai 2025 – Territoires non organisés de la MRCVG

- Le rapport d'étape en date du 1er mai 2025 de la MRCVG est déposé aux membres du Conseil par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles.

Note au procès-verbal – Dépôt – Rapport financier de l'exercice 2024 des territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport financier de l'exercice 2024 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles. Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Note au procès-verbal - Dépôt – États comparatifs du budget de la MRCVG pour l'année 2025

- Dépôt des états comparatifs du budget de la MRCVG pour l'année 2025 par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles.

Note au procès-verbal - Dépôt du rapport financier de l'exercice 2024 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport financier de l'exercice 2024 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau par Mme Claude-Ann Langevin, directrice des

ressources financières et matérielles. Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Note au procès-verbal - Dépôt du rapport des faits saillants 2024 par la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt du rapport des faits saillants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2024, par Mme Chantal Lamarche.
- Le rapport déposé sera disponible sur le site internet de la MRC.

Gestion de projet

Entérinement – Ordres de changement au contrat 241108 « Travaux de construction et d'aménagement d'un kiosque touristique et d'espaces administratifs à Maniwaki »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner le montant des ODC de 17 154.83 \$ et d'affecter ces sommes au FRR volet 4.

Autorisation de signature – Avenant au contrat 240315-B « Services professionnels (ingénierie civile, structure, mécanique électrique) pour la préparation de plans et devis et pour la surveillance - travaux d'agrandissement du siège social de la MRCVG »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, à signer l'avenant au contrat 240315-B, tel que préparé par DWB Consultants Inc. au montant de 38 200 \$ sans les taxes, et d'affecter cette somme au règlement d'emprunt 2023-379 pour les services professionnels liés à l'agrandissement du siège social de la MRC.

Hygiène du milieu et environnement

Autorisation de signature – Entente pour le traitement par compostage des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie de la municipalité d'Alleyn-et-Cawood au Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la Préfète, Mme Chantal Lamarche ainsi que la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, à signer une entente intermunicipale de 5 ans avec la municipalité d'Alleyn-et-Cawood, pour la réception et le traitement par compostage, de leurs matières

organiques issues d'une collecte de troisième voie à la plateforme de compostage du Complexe Sud à Kazabazua.

Autorisation de signature – Entente pour le transport post-transbordement et le traitement par compostage de certaines matières organiques issues d'une collecte de troisième voie de la Ville de Gatineau au Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la Préfète, Mme Chantal Lamarche ainsi que la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, à signer une entente intermunicipale de moins de 8 mois avec la Ville de Gatineau, pour le transport post-transbordement et le traitement par compostage, d'une portion des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie de la Ville, à la plateforme de compostage du Complexe Sud à Kazabazua.

Autorisation – Élaboration d'un calendrier d'étalement pour la réception des déchets encombrants au centre de transfert du Complexe environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice de l'environnement, à mettre en place un calendrier d'étalement pour la réception de gros déchets (encombrants) auprès des municipalités de la MRCVG qui acheminent leurs matières au Centre de transfert du Complexe environnemental Nord à Maniwaki.

Modification de la grille tarifaire – Écocentre Nord et Écocentre Sud de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la grille tarifaire de l'Écocentre Sud et de l'Écocentre Nord de la MRC afin d'y inclure la notion de jugement par le personnel des Complexes de ce qui n'est pas un R.D.D. mais bien un résidu commercial dangereux, et de charger sa réception au prix coûtant de son traitement.

Aménagement et développement du territoire

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable – Installation d'un panneau de signalisation sur la route 105 identifiant l'entrée du chemin Promenade du Soleil à même la municipalité de Low

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De transmettre cette demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD).

Appui à la municipalité de Blue Sea – Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable – Réfection du chemin Blue Sea Nord

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la demande adressée par la municipalité de Blue Sea;
 - De transmettre cet appui au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD).

Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet 2 « Développement territorial » – Adoption des priorités d'intervention 2025-2026

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte les priorités d'intervention établies pour 2025-2026 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, en respect des modalités prévues à l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 –Développement territorial ».

Autorisation – Signature de l'Entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De confirmer l'adhésion de la MRC aux objets de l'entente;
 - D'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, et Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente « Développement territorial » du Fonds régions et ruralité soumise par la ministre des Affaires municipales.

Adoption – Politique culturelle de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la politique culturelle, telle que présentée.

Dépotoir NOTAKIM – Acceptation de la proposition du MRNF pour la cession de l'emplacement du dépotoir à titre de terrain

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de :
 - Accepter l'offre du ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF), soit de céder à la MRC, le terrain couvrant l'emplacement du dépotoir NOTAKIM (et de l'agrandissement projeté) situé à même les TNO, afin que celui-ci devienne la propriété de la MRCVG;

- Autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale, à signer tout document afférent à cette demande;
- Autoriser que la MRC mandate au besoin un arpenteur-géomètre afin de procéder à la création du lot visé par l'emplacement du dépotoir, y compris l agrandissement projeté; le tout selon les directives du MRFN.

Adoption – Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) modifié – Réseau Accès PME modifié

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le Plan d'intervention et d'affectation des ressources modifié, tel que présenté, conformément aux exigences prévues à la Convention d'aide financière intervenue entre le ministre de l'Économie et de l'Innovation, la ministre déléguée au Développement économique régional et la MRCVG dans le cadre du « Réseau Accès PME ».

Autorisation de signatures - Bail du lieu d'accueil touristique (Aumond)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la signature du bail du lieu d'information touristique par Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC, ou Mme Joanie Courchaine, directrice générale de la MRC, avec la municipalité d'Aumond, pour la location du local où sera situé le bureau d'accueil touristique dans cette municipalité, pour la saison estivale 2025, et ce, aux mêmes conditions que celles déterminées pour l'année 2024 et le tout comme recommandé par le comité de l'Aménagement et de Développement à l'occasion de la rencontre tenue le 3 juin 2025 dans ce dossier.

Appui à l'exécutif du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP Outaouais) – Demande à Postes Canada pour ajustement des heures d'ouverture du bureau de poste de Maniwaki

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'appuyer la demande adressée par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de l'Outaouais (STTP Outaouais) dans sa démarche demandant une extension des heures de desserte des services postaux au bureau de poste situé à Maniwaki;
 - De transmettre cet appui à :
 - o Syndicat local Outaouais-Québécois 360;
 - o M. Alex Joly – chef de zone de Maniwaki;
 - o M. Marc Poirier – gestionnaire de l'Outaouais;
 - o M. Hugues Reymond – directeur de l'Ouest du Québec;
 - o L'Honorable Joël Lightbound – ministre des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada;
 - o L'Honorable Patty Hajdu – ministre de l'Emploi et des Familles du Canada.

Descriptif de projet – Convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) visant un soutien financier pour la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la description de projet lié à présente convention d'aide financière et d'envoyer le tout auprès de la direction régionale du MAMH.

Adoption – Rapports d'activités du Fonds Régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 et du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport d'activités du FRR volet 2 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025, tel que présenté.

Adoption – Rapport d'utilisation des sommes 2024-2025 de l'entente de vitalisation

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport d'utilisation des sommes 2024-2025 de l'entente de vitalisation, tel que présenté.

Adoption – Second projet de règlement 2025-413 « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le second projet de règlement 2025-413 « Règlement de zonage – Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Avis de conformité des règlements de concordance de la Ville de Maniwaki en lien avec le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'approuver les règlements de concordance de la Ville de Maniwaki en lien avec le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356, tel qu'énoncé;
 - D'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à émettre les certificats de conformité, tel qu'énoncé par l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Gestion des terres publiques

TPI – Dossier 790322 00 000 Club Optimiste de Maniwaki Inc. – Autorisation d'entretien et d'aménagement d'un sentier pédestre, terrain situé dans la municipalité de Déléage (Lac de l'Achigan), # lot sans désignation cadastrale (SDC)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le service des terres publiques intramunicipales (TPI) à émettre une autorisation d'entretien et d'aménagement d'un sentier pédestre au Club Optimiste de Maniwaki Inc. pour le camp de vacances Le Terrier, terrain portant le # lot sans désignation cadastrale (SDC) situé dans la municipalité de Déléage (Lac de l'Achigan) sur une longueur approximative de 2.09 km, le tout sous l'approbation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Avenant un débordement sur terrain privé, le Club Optimiste de Maniwaki Inc. doit prendre arrangement avec les propriétaires concernés, et que tous les frais reliés à cette transaction soient à la charge du Club Optimiste de Maniwaki Inc.

Loisir et culture

Avenant au contrat 240208 – Mise à jour de la politique culturelle

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la signature de l'avenant au contrat 240208, contrat accordé à ARTENSO pour la révision de la Politique culturelle de la MRC.

Financement de projets 2025 – 3e date de tombée Fonds événementiel

- Il est résolu que le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière aux quatre (4) projets suivants, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2025 :

| PROJET | PROMOTEUR | FINANCEMENT |
|--|---|-------------|
| <i>La Vallée en mouvement (journée sportive)</i> | L'Association des amies du Presbytère de Blue Sea | 1 800 \$ |
| <i>Mémoires vivantes en images et en paroles</i> | Être et devenir | 2 000 \$ |
| <i>Saveurs des Forêts</i> | Opération diversification agricole Haute-Gatineau | 2 000 \$ |
| <i>Défi Coureur des bois</i> | PERO | 3 500 \$ |

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi 27 août 2025.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.